

**PORTANT PROCLAMATION DES RÉSULTATS
DE L'ÉLECTION PARTIELLE POUR LE REMPLACEMENT
D'UN REPRÉSENTANT DES PERSONNELS DU COLLÈGE A
AU CONSEIL D'UFR ARTS, LETTRES ET LANGUES (ALL)**

LE PRÉSIDENT

- Vu le code de l'éducation, livres VI et VII, et notamment les articles D 719-1 à D 719-40, fixant les conditions d'exercice du droit de suffrage, la composition des collèges électoraux et les modalités d'assimilation et d'équivalence de niveau pour la représentation des personnels et des étudiants aux conseils des EPSCP ainsi que des modalités de recours contre les élections,
- Vu les statuts de l'université modifiés et approuvés en date du 21 mai 2019,
- Vu les statuts de l'UFR ALL approuvés par le conseil d'administration du 26 juin 2018,
- Vu l'arrêté du président n°2021-04-DAGAP du 18 janvier 2021 portant organisation d'une élection partielle pour le remplacement d'un représentant des personnels du collège A au conseil d'UFR Arts, Lettres et Langues (ALL),
- Vu le procès-verbal de dépouillement du scrutin en date du 18 février 2021,

ARRÊTE

Article 1

Sont proclamés les résultats du scrutin pour le remplacement d'un représentant des personnels du collège A au conseil d'UFR ALL qui a eu lieu le 18 février 2021 (en annexe).

Article 2

Le présent arrêté sera affiché en zone présidence et dans le hall de l'UFR ALL.

Il sera également consultable dans le recueil des actes et des décisions à la rubrique « actes réglementaires » sur le site internet de l'université par le menu accès rapide ou via la plateforme e-Doc de l'université – Affaires Juridiques – rubrique « actes réglementaires ».

Il sera transmis à monsieur le Recteur de Région académique, Chancelier des Universités.

Article 3

Le directeur général des services de l'université est chargé de l'exécution du présent arrêté.



Fait à Avignon, le 19 février 2021

Président d'Avignon Université,

Philippe ELLEBKAMP



Pièce jointe : Résultats du scrutin du 18 février 2021.

Transmis au recteur de région académique, chancelier des universités et publié le **22 FEV. 2021**

**PROCLAMATION DES RÉSULTATS
ÉLECTION PARTIELLE AU CONSEIL D'UFR ALL**

COLLÈGE A

RÉSULTATS du SCRUTIN du 18 février 2021

Nombre d'électeurs inscrits :

Nombre de votants :

Bulletins blancs et nuls :

Suffrages exprimés :

Nombre de sièges titulaires à
pourvoir

CANDIDAT	SUFFRAGES OBTENUS
FALKERT Anika	3

EST PROCLAMÉE ÉLUE : FALKERT Anika